



Durée inscription casier judiciaire

Par **isa2128**, le **16/09/2008** à **23:25**

Bonjourrrrrje viens d'être condamnée à 10 mois de prison avec sursis et donc une inscription au B2.rnPouvez vous me dire combien de temps cette inscription va apparaitre ?rnJ'étais inscrite au concours des impôts et ne peut donc pas me présentéernrnMerci d'avance pour votre réponsernlsa

Par **citoyenalpha**, le **17/09/2008** à **22:52**

Bonjourrrrrvotre inscription durera 10ans sauf si vous demandez à la juridiction qui vous a condamné (au bout d'un temps raisonnable sans commettre d'autres délits) la levée de l'inscription.rnrnBien évidemment vous devrez fournir tous les éléments prouvant votre bonne conduite.rnrnRestant à votre disposition